

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Chemodyne SA en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 13.06.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **08.08.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o Gestoval
Société Fiduciaire, rue Jacques-Grosselin 8, 1227 Carouge
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1211 Genève 3

(02915828)